

18^e ANNÉE

15 centimes

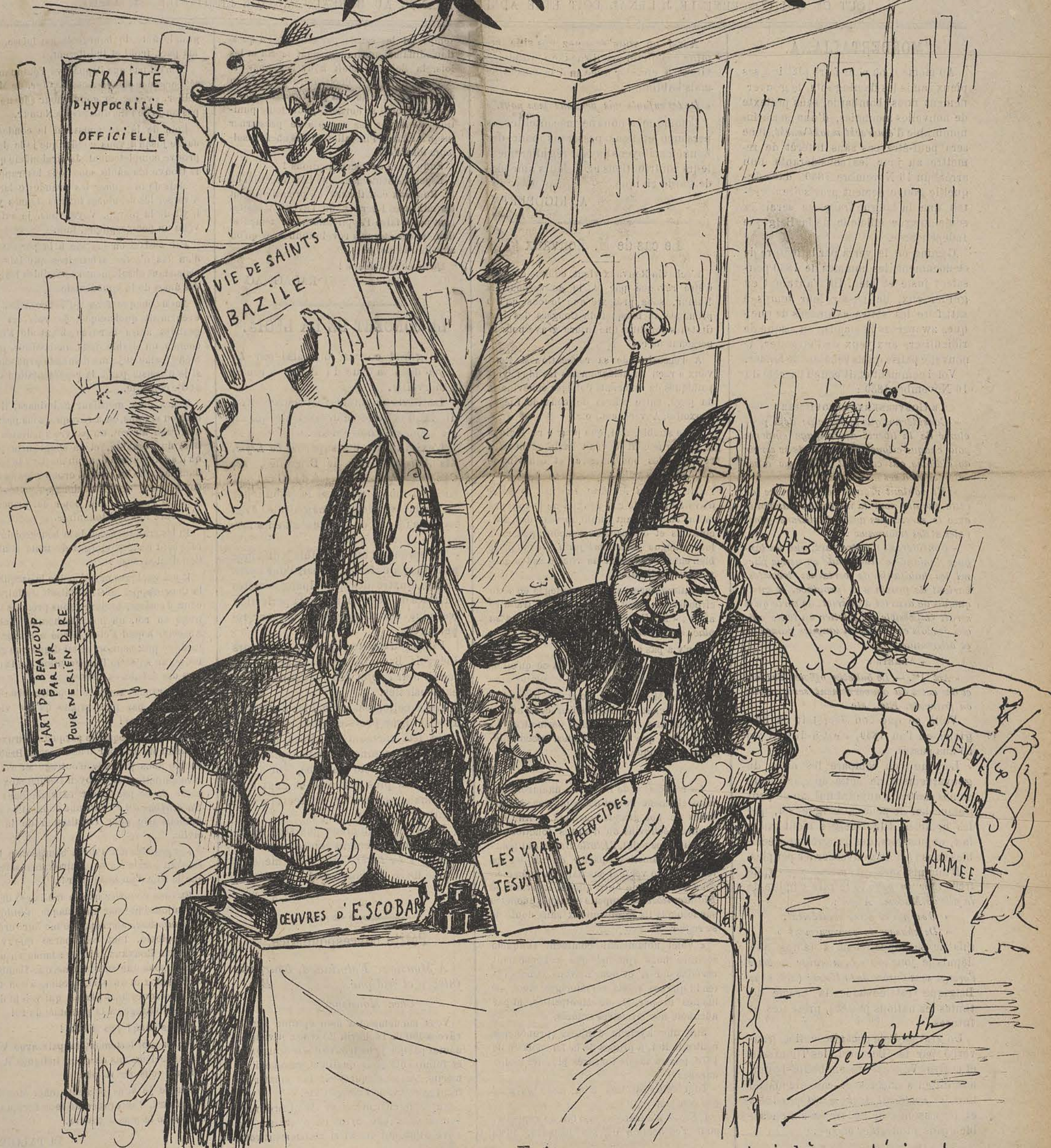
N^o 447

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau:
Passage
Lemonnier
12



LE RASOIR



Comment on prépare un discours du Trône sous un ministère clérical.»

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

MOEDERTALIANA.

Au moment où pour faire plaisir à ses pieux amis les flamingants, le gouvernement nous bombarde, sous prétexte de nouvelles monnaies, d'une série innombrable d'*eendracht maakt macht*, il ne sera peut-être pas sans intérêt de remettre au jour les considérants d'un arrêté du 16 Novembre 1830, dans lequel le gouvernement provisoire décrétait que la langue française serait la seule langue officielle de la Belgique indépendante.

Comme on le verra par la lecture de ce document, les hommes de 1830 pensaient juste et bien. Ils n'auraient eu garde, eux, de passer leur temps à satisfaire les sottes exigences de quelques zwanseurs flamands, au risque de ridiculiser, aux yeux de l'étranger, la nouvelle patrie qu'ils venaient de fonder.

Voici comment était conçu l'arrêté du 16 Novembre 1830 :

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE :

« Considérant que le principe déjà proclamé de la liberté du langage emporte pour chaque citoyen la faculté de se servir de l'idiome qui convient le mieux à ses intérêts ou à ses habitudes ;

» Et voulant régulariser l'exercice de cette faculté pour la mettre en harmonie avec le service des administrations générales et des tribunaux ;

« Considérant d'autre part, que les langues flamande et allemande en usage parmi les habitants de certaines localités, varient de province à province, et quelquefois de district à district, de sorte qu'il serait impossible de publier un texte officiel des lois et arrêtés en langues flamande et allemande.

ARRÊTE :

« Art. 1^{er}. — Le bulletin officiel des lois et des actes du gouvernement sera publié en français. Etc., etc. »

Voilà ce que l'on décrétait en Belgique en l'an 1830, c'est-à-dire il y a 56 ans passés.

Lorsque l'on compare les actes du gouvernement de cette époque à ceux de nos maîtres d'aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de penser, malgré soi, que les hommes d'État belges n'ont guère fait, depuis lors, des progrès appréciables dans l'art de gouverner les peuples.

D'aucuns seraient même tentés de fredonner *in petto* le refrain célèbre de la fille de Madame Angot :

« C'est pas la peine assurément,

« De changer le gouvernement »

s'ils ne se rappelaient à temps que depuis le jour où « la mitraille a brisé l'orange sous l'arbre de la liberté (bis) » la Belgique est devenue la crème de toutes les nations passées, présentes et futures.

Un vrai pays de cocagne enfin, gouverné par les Bernaert, les Thonissen et autres Vandepereboom-boum-boum, admirateurs sincères et convaincus de tous les *eendracht maakt macht* possibles et impossibles et de trente-six choses bien plus admirables encore.

Aussi ne vous étonnez pas si je termine ces quelques lignes en vous invitant à chanter avec moi le classique mais sublime :

« De tes enfants sois fier, oh ! mon pays. »

Comme cela, nous ne mécontenterons personne et nous passerons pour des honnêtes citoyens payant régulièrement leurs contributions et... leurs amendes de garde civique.

A. RIGOBERT.

Le cas de M. Ronvaux.

L'échevin Ronvaux vient, comme on sait, d'être révoqué par M. le gouverneur de Namur, sous prétexte que le toast qu'il a prononcé au banquet du Congrès des instituteurs constitue une injure grave pour la personne du roi.

A l'occasion de sa révocation M. Ronvaux a reçu les télégrammes les plus sympathiques de différents collèges échevinaux du pays, entre autres de ceux de Liège, Bruxelles, Anvers, etc., etc.

Il me semble, moi, que pour être logique le gouvernement devrait maintenant faire révoquer les bourgmestres et échevins de ces dernières villes.

Car enfin si M. Ronvaux est coupable d'avoir insulté le roi, ceux-ci ne le sont pas moins en adressant publiquement des félicitations et des paroles d'encouragement à leur collègue justement puni. (Je me place bien entendu au point de vue du suave gouverneur de Namur.)

L'attitude prise par ces collègues en cette circonstance peut uniquement se traduire ainsi : « M. Ronvaux a bien fait et à sa place nous en aurions fait autant. »

Il n'y a pas à sortir de là !

Eh ! bien alors, pourquoi est-ce qu'on ne les révoque pas aussi ?

Voyons M. Bernaert, vous un homme si malin, tâchez de régulariser cette affaire au plus vite, sinon je me permettrai de vous dire que vous manquez essentiellement de logique.

**

La révocation de l'échevin namurois fait naturellement l'objet de la plupart des articles de nos grands journaux. « Afin que d'autres échevins ou d'autres fonctionnaires, dit, à ce sujet, l'*Etoile Belge*, qui pourraient être amenés à parler du roi en ces temps-ci, ne versent pas dans la même erreur et la même faute que M. Ronvaux, la *Flandre libérale* rappelle quelques modèles sur lesquels ils feront mieux sans doute de se régler.

« Voici notamment comment l'enquête scolaire nous apprend que s'exprimaient certains curés, et nous n'avons jamais entendu que ces saints personnages aient été blâmés ni par M. de Montpellier, ni par aucun de nos ministres actuels. »

Suit une kyrielle d'injures prononcées contre le Roi, à propos de la loi scolaire de 1879, par un tas de tonsurés plus ou moins enragés.

Tout cela, est très bien; mais ce n'est pas complet.

L'*Etoile* n'aurait pas mal fait de rappeler, pour l'édification de ses lecteurs, qu'au

temps où les saints personnages en question diffamaient impunément le roi et les lois, la Belgique était gouvernée par le célèbre ministre doctrinaire auquel on doit l'invention de « la politique de courtoisie » lequel se bornait, pour toute punition, à envoyer des troupes se prosterner jusqu'à terre à l'installation des chefs insultés tonsurés.

Enfin trêve de récriminations !

Espérons seulement que la révocation de M. Ronvaux constituera un précédent dont les ministres libéraux de l'avenir n'hésiteront pas à faire l'application, en temps et lieu, à ces éternels révolutionnaires qu'on appelle : le clergé.

Qu'on se souvienne !

RACAGNAC.

LE CONCERT DE LA LÉGIA.

Le grand concert organisé par *La Légia* dans la cour du Palais a réussi à merveille.

De l'avis unanime c'est sans contredit la plus belle fête musicale qui ait été donnée en notre ville.

L'exécution a été superbe. *La Légia*, *Les Artisans réunis* de Bruxelles, *Les Chœurs et Les Mélomanes* de Gand ont successivement électrisé le public par la façon réellement magistrale avec laquelle ils ont enlevé les chœurs inscrits au programme.

On éprouvait une véritable jouissance artistique à entendre ainsi, l'une après l'autre, quatre des principales sociétés chorales du pays chanter à la perfection les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Inutile d'ajouter que les clanteurs Liégeois, Bruxellois et Gantois ont été tour à tour l'objet des ovations les plus enthousiastes.

Les excellentes harmonies des 9^{me} et 10^{me} de ligne prêtaient leur concours à cette fête mémorable. Elles ont été toutes deux vigoureusement applaudies.

En somme fête superbe, qui a enchanté les plus difficiles et dont tous les amateurs de l'art conserveront le meilleur souvenir.

Nous ne terminerons pas sans féliciter chaleureusement notre vaillante société « *La Légia* » qui a su mener à bonne fin ce brillant tournoi artistique.

A. R.

Petite correspondance.

A Monsieur Fulminard, bourgeois intègre et indigné E/v.

Cher Monsieur,

Vous me demandez mon opinion sur la révocation de l'échevin Ronvaux et vous ne doutez pas que je ne trouve des accents émus et fulminants pour qualifier, comme il le mérite, cet acte qui vous fait monter au front le rouge de l'indignation.

Eh ! bien, cher monsieur Fulminard, vous versez dans une pyramidale erreur. La révocation qui émeut si violemment votre

grande âme de bourgeois me laisse, pour ma part, froid et indifférent,

Ce n'est pas que j'approuve l'étonnant arrêté pris par son Excellence Mgr. de Montpellier, évêque ou gouverneur (je ne sais pas au juste) du diocèse de Namur.

Loin de là. Je pousserai la condescendance jusqu'à vous confier que je le désapprouve complètement. Je dirai même que je le trouve blâmable sous tous les rapports.

Mais de là à jouer les grandes colères et à verser les dernières larmes de mes yeux, il y a de la marge. Voyez-vous, je suis devenu un peu sceptique, moi.

J'ai assisté en ma vie à la perpétration d'un tas d'actes arbitraires qui laissent cependant absolument impassibles les grandes âmes de la bourgeoisie.

Aussi chaque fois, qu'à l'occasion d'un événement quelconque, je vois les dites grandes âmes faire semblant de s'agiter comme un diable dans un bénitier, je me méfie ferme et je me demande prudemment si je n'assiste pas à la représentation d'une petite comédie.

Tenez, cher monsieur Fulminard, il y a cinq ou six ans, on a révoqué, sous prétexte d'outrage au roi, un pauvre instituteur du nom de Demblon, et ce simplement parce qu'il avait signalé dans un meeting la misère dans laquelle on laissait croupir les anciens combattants de 1830, alors qu'on trouvait bien de l'argent pour doter des princesses plusieurs fois millionnaires.

Et les grandes âmes de la bourgeoisie libérale sont restées vierges de toute contraction douloureuse !

Il y a quelques mois à peine le parquet de la Cour d'appel de Gand faisait traduire en cour d'assises, toujours sous prétexte d'outrage au roi, un honnête homme nommé Anseele, lequel s'était borné à lancer une modeste protestation, aussi digne que généreuse, au sujet de l'intervention de l'armée lors des dernières grèves.

Les grandes âmes de la bourgeoisie libérale n'ont pas plus saigné qu'une vieille pierre de pavé !

À la même époque, le parquet de Bruxelles obtenait de la cour d'assises du Brabant, encore sous prétexte d'outrage au roi, la condamnation du citoyen Defuisseaux coupable de ne pas avoir exprimé dans son *Catéchisme du Peuple* une admiration assez enthousiaste pour l'institution de la liste civile.

Les grandes âmes de la bourgeoisie libérale ont persisté à se montrer aussi sereines que le soir d'un beau jour !

Et vous voudriez que je me laisse déborder aujourd'hui par une attaque d'indignation suprême, au risque de me faire crêver d'appoplexie, tout cela parce que voici l'échevin Ronvaux, qui en somme en a dit autant, sous une autre forme, que Demblon, Defuisseaux et Anseele, victime à son tour des maniaques haut placés, qui voient dans tout des outrages à la personne du roi.

Allons donc ! pas si bête !

Fichez-moi lestement la paix avec votre demande d'accents émus et indignés et que cela ne vous arrive plus.

Sur ce je vous présente, cher Monsieur Fulminard, l'assurance de mon incommensurablement la plus digestive.

ZUTALORS.

Les planches de province.

Le chroniqueur théâtral de l'*Etoile Belge* a eu l'occasion, l'autre jour, de faire connaître à l'univers son appréciation sur M. Verhees, le fort ténor du théâtre royal de Liège.

Voici comment s'exprime le savant critique de la capitale :

« M. Verhees qui remplaçait M. Massart dans le rôle de *Vasco de Gama* a eu quelques très bons moments où sa jolie voix faisait merveille. S'il avait un peu plus de planches, de bonnes planches, car le plancher de province lui fait plus de mal que de bien, si de plus, il étudiait sincèrement son art, M. Verhees serait un ténor sans rival. »

Les nombreux artistes de valeur, actuellement en province, qui ont tenu leur emploi dans des capitales et vice-versa seront très surpris d'apprendre qu'il y a au théâtre deux sortes de planches.

Jusqu'à présent ils avaient crû avec nous sans doute que l'expérience scénique pouvait tout aussi bien s'acquérir dans des théâtres comme Lyon, Marseille, Anvers, Liège, etc., etc., qu'à la *Monnaie* de Bruxelles par exemple; aussi la distinction imaginée par l'illustre critique bruxellois ne manquera-t-elle pas de les stupéfier.

Nous ajouterons qu'en ce qui concerne M. Verhees, cette distinction constitue une balourdise ridicule, car il est indéniable que cet artiste avait infiniment plus de valeur à la fin de la dernière campagne théâtrale qu'il a passée à Liège, que lorsqu'il nous est arrivé de Bruxelles en Brabant.

Le plancher de province donc loin, de lui avoir fait du tort, lui a au contraire été très profitable.

Cela s'explique d'ailleurs parfaitement. M. Verhees s'est trouvé ici en compagnie de comédiens habiles et distingués, tels que MM. Laurent, Falchiéri, Claeys, Plain, etc. et il tombe sous le sens que le voisinage de ces excellents partenaires valait infiniment mieux que celui de MM. Jourdain et Rodier par exemple, deux chefs d'emploi très choisés à la *Monnaie* avec lesquels il a passé six mois là-bas, et dont nous avons été très heureux de nous débarrasser autrefois, à cause précisément de l'insuffisance de leurs qualités dramatiques.

Que le profond critique de l'*Etoile Belge* en soit bien convaincu : il n'y a pas d'art spécial à l'usage de la capitale. Les amateurs de province ont aussi leurs exigences, et si par hasard quelqu'un interprète de mauvais goût s'avise à vouloir la leur faire à la provinciale, il serait impitoyablement sifflé.

Une petite citation pour finir, empruntée au même compte-rendu de l'*Etoile* et qui concerne la reprise de *Maitre Pathelin* au dit théâtre de la *Monnaie* :

« Grand succès pour le petit caudataire du juge, un garçonnet tout mignon qui décorait à belles dents une tartine au fromage blanc derrière laquelle il aurait pu se cacher. »

Voilà au moins quelque chose qui est vraiment digne des meilleures planches, d'un plancher de capitale enfin. Je ne m'étonne pas du grand succès obtenu par cette charge intelligente.

Je gage que si M. Verhees voyait cela deux fois, il deviendrait incontinent un ténor sans rival.

Et dire que chez nous à Liège une chose semblable ferait simplement hausser les épaules.

Il est vrai que notre plancher n'est qu'un plancher de province !

RACAGNAC.

Choses et autres.

Lige pô tot. — Nous croyons devoir adresser nos plus chaleureuses félicitations à tous les gros hères des boulevard et Avenue d'Avroy, de l'Avenue Rogier, etc., dont PAS UN SEUL n'avait aboré de drapeau à l'occasion de la réception des sociétés chorales de Bruxelles et de Gand.

C'est grand c'est beau, c'est noble, c'est tout-à-fait *pschutt* enfin.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette abstention, c'est qu'un grand nombre de conseillers communaux ont leur domicile dans les avenues que je viens de citer.

Inutile d'ajouter que ces aristocratiques municipaux avaient imité la conduite de leurs voisins et qu'ils avaient soigneusement laissé leurs habitations vierges de toute décoration.

Et cependant la fête de dimanche se donnait sous les auspices de l'administration communale, laquelle avait même adressé une circulaire aux habitants pour les prier de pavoiser leurs demeures !

Parole d'honneur ! c'est positivement épataant !

Suite au précédent. — Très admirée aussi la splendide illumination (genre sombre) de l'Hôtel-de-Ville.

Tandis que la plupart des habitants du centre s'étaient mis en frais pour garnir leurs maisons de lampions et de verre à couleur lumineux, l'Hôtel communal brillait..... par une obscurité profonde.

Cette grande masse noire dominant la Place du Marché était vraiment d'un effet saisissant.

Tout le monde en a été enthousiasmé.

Non mais, il n'y a que Liège, voyez-vous mes enfants, pour organiser des fêtes comme il faut !

Tout s'explique. — Le public liégeois se demande avec stupéfaction quelles sont les mystérieuses raisons qui ont déterminé l'autorité locale à changer le front de la foire au boulevard de la Sauvenière.

Il faut savoir que cette année les baraques établies au dit boulevard tourneront irrévérencieusement le dos aux maisons longeant la voirie.

Ce changement inattendu que d'aucuns ont pu trouver biscornu a cependant sa raison d'être.

Il permettra aux nombreux étrangers qui visiteront le champ de foire d'admirer un des plus brillants (!) spécimens de l'esprit liégeois dont la vue leur échapperait certainement si les baraques étaient disposées comme autrefois.

Je veux parler d'une enseigne placée au-dessus d'un atelier de menuisier, qui se trouve au fond d'une cour, en face des *dégrés des Bégards*.

Voici la reproduction textuelle de cette enseigne :

« A. KAKAOLI DENTISTE ARCHÉOLOGIE
» CHEVALIER DE LA MARMITE PANTHÉOLOGIQUE
» DE LA TERRE. »

C'est assez spirituel, je suppose, pour ne pas être masqué par les loges foraines.

Et voilà pourquoi cette année la foire tournera le dos aux cafés du boulevard de la Sauvenière.

Simple question. — Y aurait-il indiscrétion à demander aux autorités militaires pour quelles graves raisons les concours de l'armée a été refusé aux organisateurs de la retraite aux flambeaux de dimanche.

Ce refus s'explique d'autant moins que dans toutes les villes de garnison du pays l'armée a toujours participé aux retraites de l'espèce et que pas plus tard que samedi dernier la musique du 1^{er} lanciers et l'école régimentaire du 9^e de ligne prenaient part à un grand cortège aux lumières organisé par la ville de Dinant.

Pourquoi les sommités militaires autorisent-elles d'un côté ce qu'elles défendent de l'autre ?

Stratégie et mystère !

Facéties militaires. — Il semble d'ailleurs que les dites sommités militaires aient tenu à faire la bête, chaque fois qu'elles ont été sollicitées d'une façon quelconque par le comité des fêtes de notre ville.

C'est ainsi qu'on avait interdit aux harmonies des 9^e et 10^e de ligne de participer au grand concert de la cour du palais, sous prétexte qu'elles devaient être placées, à un moment donné, sous la direction de M. J. Th. Radoux et que les règlements militaires s'opposent formellement à ce que les musiques de l'armée soient dirigées par un pékin.

On avait eu beau expliquer à toute la

filère *ramollotique*, depuis le caporal-planton du commandement de la division jusqu'à M. le lieutenant-général baron Vandersmissen, chef suprême de la circonscription, qu'il ne s'agissait ici que d'accompagner un grand morceau d'ensemble, qu'il y avait d'ailleurs de nombreux précédents, entre autres l'accompagnement par les musiques régimentaires, sous la direction de Péter Benoit, de la cantate inaugurale de l'exposition d'Anvers, et, en notre ville même, leur participation à la cantate de la revue des écoles, sous la direction du même J. Th. Radoux, la gent militaire persistait énergiquement dans son refus. Il a fallu en fin de compte s'adresser à M. le ministre de la guerre pour obtenir à grand-peine le concours demandé.

Blague dans le coin, il y a de bien belles choses tout de même dans les règlements militaires !

Un homme de poids. — On écrit d'Ostende à la *Chronique* :

« Le roi Léopold vient de se peser en notre présence, vis-à-vis du Kursaal. Il pèse 86 kilos. »

86 kilos ! Pour un homme qui ne reçoit qu'une modeste liste civile de 3,500,000 francs, c'est énorme !

Quand le pays apprendra que son roi n'est payé qu'à raison de 40,697 francs annuellement par kilogramme, il s'empressera sans aucun doute de voter une honnête majoration d'appointements, en faveur de ce haut et pesant fonctionnaire.

Chronique miraculeuse. — Un violent incendie a éclaté vendredi dernier à Montaigu. Dix-huit maisons ouvrières ont été entièrement brûlées.

« Les secours demandés à Sichen et à Diest, dit un correspondant du crû, ne sont pas arrivés. On ne sait vraiment pas à quoi attribuer le refus de secours. »

Comment, « on ne sait à quoi ? » Mais je comprends cela admirablement, moi !

Les autorités *pompières* de Sichen et de Diest se seront dit que les naturels de Montaigu n'avaient qu'à s'adresser à la Vierge miraculeuse de leur localité et elles ont jugé inutile d'envoyer leurs pompes. Voilà tout ?

A leur place, j'aurais agi de même.

Que diable ! quand on a l'ineffable honneur d'avoir chez soi une Vierge miraculeuse, eh ! bien, l'on s'en sert !

Les plaisirs bureaucratiques. — Sous le titre : « Un fonctionnaire chercheur de puces » le *Journal de Bruxelles* renferme ce fait-divers palpitant d'intérêt :

« Un fonctionnaire qui adore son chien l'avait appelé dans son bureau pour lui enlever ses puces. Au fur et à mesure qu'il prenait une puce, il la rangeait à côté des autres. Lorsqu'il eut ainsi rangé en bataille, toutes les puces de son chien, il invita ses employés à venir considérer le produit de la chasse qu'il avait faite. »

Voilà au moins un fonctionnaire modèle ! Non content d'employer aussi utilement qu'agréablement les heures de bureau qui lui sont imposées par son administration il s'évertue encore à procurer des douces distractions à ses subalternes.

Un homme comme cela mérite, à coup sûr, d'avoir de l'avancement au choix.

BRICOLEUR

Théâtre Royal de Liège.

M. Verellen vient de constituer sa troupe du mois d'Octobre qui jouera successivement *la Périhole*, *Rip-Rip* et *Joséphine vendue par ses sœurs*.

Voici les principaux interprètes de ces ouvrages.

MM. Marris, baryton; Idrac, 1^{er} ténor; Desy, 2^e ténor; Flavigny, trial; Walter, basse bouffe; Derousseau, grande utilité.

M^{lles} Luce, des Folies Dramatiques de Paris (en représentation), 1^{re} chanteuse des Milly-Meyer; Borher, 1^{re} chanteuse; Walter, duègne; Derousseau, grande utilité; Angèle, Lebrun et Pérès 2^{mes} chanteuses.

36 choristes hommes et dames. 30 figurants. Orchestre sous la direction de M. Price.

La première représentation aura lieu le samedi 2 Octobre. On donnera d'abord *la Périhole*, opérette en 3 actes d'Offenbach. La célèbre Compagnie des Lauri Lauri débutera en même temps par la pantomime *Sur les Toits*.

Décor, trucs et accessoires entièrement neufs.

Puss-Puss et *Jocko* suivront. Les Lauris nous donneront enfin la pri-

meur d'une nouveauté « *La Lune de miel* » dont on dit merveille.

Le mois d'Octobre sera donc cette année, plus attrayant que jamais au Théâtre royal.

L'ouverture de la saison d'opéra aura lieu le 1^{er} Novembre, probablement avec *Arda*.

Nous publierons dans notre prochain numéro le tableau complet de la troupe.

Qu'il nous suffise de dire dès à présent que la troupe est composée d'une façon très remarquable.

Outre le Chevalier *Jean de Joncières*, *Joël*, *Nadia*, *Sacripant*, de Duprato, M. Verellen vient d'acquérir *Hérodiade*, de Massenet. Le célèbre compositeur français dirigera la première. Ce sera un véritable événement.

Une grande représentation gala aura lieu le mercredi 6 Octobre prochain, à l'occasion du cinquantenaire du Conseil provincial.

Le spectacle se composera de *Faust*, avec M^{me} Fidès-Devries dans le rôle de *Marguerite*.

M^{me} Fidès-Devries chante en ce moment à l'opéra de Paris et touche à cet effet 5,000 francs par soirée.

On se rappelle d'ailleurs l'enthousiasme avec lequel on accueillit la célèbre artiste à sa rentrée à Paris et l'éloge unanime qu'en fit la presse parisienne lors de sa création de *Chimène* dans *le Cid*.

Les rôles d'hommes seront tenus par MM. Verhees, Claeys et probablement par M. Hourdin, 1^{er} basse de l'opéra.

Ce sera donc une véritable solennité artistique qui fera époque dans les annales du Théâtre royal de Liège. X.

Théâtre du Pavillon de Flore.

La gentille bonbonnière d'Outre-Meuse vient de rouvrir ses portes sous la direction Rodembourg, ancien ami et conseiller du regretté I. Ruth. Nul n'était mieux à même que lui de reprendre cette direction, aussi, nous sommes absolument certains de voir continuer avec succès l'œuvre de feu I. Ruth.

En attendant la grande réouverture, c'est-à-dire la mise sur pied de la grande opérette, le directeur a fait débiter sa troupe de comédie et de drame, parmi laquelle j'ai remarqué des artistes d'un réel mérite.

La direction nous a offert ex-abrupto, une comédie nouvelle de MM. Carré et Devallière, intitulée *Un duel s. v. p.* Ce titre promet-tait. car l'idée est assez neuve, mais hélas ! les auteurs n'en ont tiré qu'un second acte très scénique, bien mouvementé, et le tout fortement pimenté. Pour notre part nous savons gré à la direction de nous servir des plats nouveaux, fussent-ils même médiocres, pour autant qu'ils ne restent pas trop à l'affiche, ce qui certainement n'arrivera pas.

La troupe de comédie s'est parfaitement conduite dans *Un duel s. v. p.*; beaucoup d'ensemble et d'homogénéité; nous tirerons surtout hors de pair M. Ancelin, un jeune comique qui promet beaucoup.

M^{me} Nitouche a brillamment fait sa rentrée; une chaude ovation a été faite à M^{lle} Lesœur, la charmante Nitouche que l'on connaît. Très applaudi aussi le bon vieux Victor, typique dans le major ganache. M. Ancelin, moins bien que dans *Un duel*, nous nous a donné un *Champlâtreux* correct. En somme, exécution enlevée à la diable.

A l'étude pour passer tout prochainement, *Orphée aux enfers*, *Barbe Bleue*, la fille de M^{me} Angot, opérettes, et enfin *Bigame*, comédie nouvelle, dont on dit beaucoup de bien. Voilà certes du pain sur la planche pour longtemps. EGO.

Le cirque Plège.

L'énorme bâtiment que l'on construit place St-Paul est presque entièrement terminé. Il pourra contenir 3,700 personnes.

Le cirque Plège arrivera le 2 Octobre de Lille par train spécial et débitera le 3 par une grande chasse aux cerfs.

Ce cirque possède un éléphant vélocipédiste.

Les clowns et le personnel sont très-nombreux.

Le cirque Plège est déjà venu à Liège. il y a trois ans, au manège sur la Fontaine où il obtint un très grand succès.

Depuis cette époque il a encore beaucoup gagné en importance.

DE LONG EN LARGE



«Comment? une maison de campagne, toi qui n'a jamais le sou et qui est criblé de dettes?
 «C'est justement pour cela, mon cher! Quand il faut payer à la ville je vais à la campagne et vice-versa!»



Sur la plage — Croquis d'automne.
 «Il y en a qui préfèrent la mer en été! Il n'y a pas à dire cependant la vue est bien plus belle en automne!»



«Vois tu, ma vieille branche, retiens bien ce que je te dis. Tant qu'on ne rétablira pas le royaume de Pologne, cela ne marchera jamais bien!»



«Oui Pontus, je l'ai vu, de mes propres yeux vu. Les soldats écossais marchent les jambes nues et ne portent pas de pantalons.»
 «Alors doivent faire de mauvais troupiers s'écossais puisqu'ils ne sont pas susceptibles de mettre le petit doigt sur la couture de la culotte!»



«Ainsi Thonissen, vous avez révoqué l'échevin Ronvaux?
 «Je vous jure, Sire, que ce n'est pas moi. C'est le gouverneur de Namur.....
 «Oh! vous savez, moi, ça m'est bien égal!»



Retour de chasse.
 «Sapristi! comme voilà des gens qui ont dû s'amuser!»